

COMMUNE DE VIVEROLS

Adresse : 11 Place de l'Église – 63840 VIVEROLS

Tél : 04 73 95 96 90

MAIL : VIVEROLS@wanadoo.fr

Le 31 mars 2023

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2023

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles qui doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement :

Montant Budget Primitif 2023

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de **760 582.72 €**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2023

CHAPITRES	BP 2020
011 – Charges à caractère général	313 581.71 €
012 – Charges de Personnel et frais assimilés	252 500.00 €
014 – Atténuation de produits	0.00 €
016 - APA	0.00 €
017 – RSA / Régularisation de RMI	0.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	16 510.00 €
6586 – Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00 €
66 – Charges financières	3 200.00 €
67 – Charges spécifiques	500.00 €
68 – Dotations aux provisions, dépréciations	0.00 €
023 – Virement à l'investissement	163 825.89 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	10 465.12 €
043 – Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0.00 €
<u>TOTAL</u>	760 582.72 €

Recettes :

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2023

CHAPITRES	BP 2020
013 – Atténuations de charges	5 000.00 €
016 - APA	0.00 €
017 – RSA / Régularisation de RMI	0.00 €
70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	43 263.00 €
73 – Impôts et taxes	49 796.00 €
731 – Fiscalité locale	225 300.00 €
74 – Dotations et participations	124 775.00 €
75 – Autres produits de gestion courante	51 242.00 €
76 – Produits financiers	2.00 €
77 – Produits spécifiques	500.00 €
78 – Reprises amort, dépréciations, provisions	0.00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €
043 – Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0.00 €
002 – Résultat de fonctionnement reporté	260 704.72 €
<u>TOTAL</u>	760 582.72 €

Chapitre 731 : il concerne principalement la fiscalité locale.

Fiscalité attendue au BP 2023 : 185 000 €

Chapitre 74 : il concerne essentiellement les dotations de l'état

Les dotations attendues de l'état s'élèveront à 60 613 € soit une augmentation de 856 € par rapport à 2022.

Section d'investissement :

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de **626 295.11 €**

Dépenses :

Les principaux investissements de l'année 2023 sont les suivants :

Nature de l'opération	Montant
Acquisition terrains BERILLON	2 340.00 €
Aménagement Terrain Le Breuil	16 000.00 €
Travaux de Réseaux Eau Pluviale	98 604.07 €
Enfouissement des Réseaux secs dans le bourg	14 956.00 €
Toiture La Poste	26 000.00 €
Divers travaux de bâtiments 2022	2 615.00 €
Chaudière Maison Granet	32 000.00 €
SIEG – Eclairage Public dans le bourg	5 300.00 €
Pont de Merdary	59 000.00 €
Voiries communales 2023	33 000.00 €
Chaudière Ancienne Gendarmerie	50 000.00 €
Divers Matériels et mobiliers 2023	6 600.00 €
Travaux Gîtes	7 000.00 €
Achat parcelles ESTRADE	800.00 €
Mausolée Granet	20 000.00 €
SIEG – EP Plagnols	3 000.00 €
SIEG – Optimisation Systèmes de gestion de l'EP	100.00 €
SIEG – BT PORTENEUVE	1 800.00 €
Défibrillateur	3 000.00 €
Camping	3 000.00 €
Mobilier urbain + Plantations	4 000.00 €
Regard à Coussanges	10 000.00 €
Volets Ecole	10 000.00 €
Travaux de bâtiments 2023	14 266.35 €
Panneaux de signalisation	1 000.00 €

Etat de la Dette :

Montant des annuités : 56 868.59 € décomposée comme suit :

Intérêts : 2 944.16 €

Capital : 54 024.43 €

Capital restant dû en 2023 : 171 799.26 € €

Recettes :

Les subventions d'investissement prévues :

Organismes	Montant
Département	35 911.00 €
DETR	66 344.00 €
DSIL	23 175.84 €
Divers (ADEME – ANS)	55 931.50 €

BUDGET EAU

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de **56 679.73 €**

Section d'Investissement :

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de **171 026.56 €**

Les principaux investissements de l'année 2023 sont les travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement du bourg.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de **46 356.56 €**

Section d'Investissement :

Dépenses - Recettes :

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de **207 437.30 €**

Les principaux investissements de l'année 2023 sont les travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement du bourg.

Montant des annuités : 2 685.94 € décomposée comme suit :

Intérêts : 1 205.00 €

Capital : 1 480.94 €